

Tarif des rémunérations du personnel électoral - Élections municipales du 7 novembre 2021

Vote par anticipation	
Scrutateur (+ dépouillement le jour du scrutin)	280 \$ / jour
Secrétaire d'un bureau de vote (+ dépouillement le jour du scrutin)	260 \$ / jour
PRIMO	280 \$ / jour
Substitut	250 \$ / jour
Vote par correspondance	
Scrutateur	200 \$
Secrétaire d'un bureau de vote	175 \$
Jour du scrutin	
PRIMO	280 \$
Scrutateur	280 \$
Secrétaire d'un bureau de vote	260 \$
Substitut	250 \$
Formation du personnel électoral	35 \$/séance
Autres	
Agent polyvalent	250 \$